

PHI-2500 Sujets spéciaux IV

Bergson et L'évolution créatrice

Professeur : Donald Landes

I BUT DU COURS

« Une intuition pure du mouvant permet, selon Bergson, de saisir en sa nature profonde la vie sans l'obstacle des concepts, qui ont un rôle pragmatique et utilitaire mais pluralisent et immobilisent le réel. [...] [L]'intuition est une participation au mouvement créateur de l'évolution. »
(Gilbert Simondon)

Publié l'année même de la naissance de Henri Bergson, *L'origine des espèces* (1859) de Charles Darwin a particulièrement marqué les années de la formation de Bergson. Dans son livre, Darwin présente l'évolution comme un processus perpétuel et « naturel » de sélection des formes vivantes les plus adaptées (par hasard) à la lutte pour la vie. Mais – comme l'on voit tout de suite dans le titre du livre de Bergson qui sera à l'étude dans ce cours – l'évolution est aussi, selon lui, une activité *créatrice*. Quelle est la portée philosophique et ontologique de cet adjectif ? Où se trouve la créativité dans l'évolution ? Comment comprendre *L'évolution créatrice* comme une véritable philosophie du devenir ? Dans ce cours, nous essaierons de suivre l'évolution créatrice dans la pensée de Bergson d'une philosophie de l'intuition à une philosophie de la vie. Nous allons voir que Bergson établit la nécessité de conceptualiser à nouveaux frais la pensée philosophique elle-même comme *intuition* afin de comprendre ce qu'est la vie elle-même. L'identification bergsonienne de la philosophie *du* devenir et de la philosophie *comme* devenir constitue un legs incontournable à la philosophie continentale contemporaine.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- Comprendre les idées principales de la philosophie bergsonienne.
- Introduire l'étudiant à l'étude de la philosophie du XX^e siècle.
- Susciter une réflexion sur le rapport entre la pensée philosophique et son objet.
- Saisir les enjeux d'une telle réflexion pour les courants de pensée actuels.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- Favoriser les habiletés de lecture de l'étudiant et son esprit critique.
- Développer la capacité d'analyser un texte, de le comprendre à la lumière de son contexte, et de réactualiser son argument dans un travail écrit.
- Permettre à l'étudiant d'identifier les limites des thèses philosophiques étudiées, puis de construire leurs alternatives possibles.

III CONTENU

- a) *Première partie : Le bergsonisme comme philosophie de l'intuition.*
- b) *Deuxième partie : L'évolution créatrice*

IV FORMULE PEDAGOGIQUE

Leçons magistrales, analyses de textes, discussions.

V LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGEREES

Obligatoires

- Henri Bergson, *L'évolution créatrice*.
- Les autres textes sont (ou seront) disponibles dans le *Portail des cours* de l'Université Laval, en conformité avec la définition de « court extrait » dans *La politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval* (art. 5.11).

Suggérées

- Une liste de lectures suggérées et de textes secondaires recommandés sera distribuée pendant la session.

VI MODE ET CRITERES D'EVALUATION :

- Un examen écrit de mi-session (livre fermé) 30%ⁱ
- Un examen écrit final (livre fermé) 30%ⁱ
- Un travail de session écrit 40%ⁱⁱ
(10 pages maximum ; interligne double ; Times New Roman, 12pt)

VII CRITERES GENERAUX D'EVALUATION :

- Compréhension des concepts et des théories clés abordés dans ce cours.
- Clarté de l'expression, cohérence de la présentation de l'argumentation, rigueur de l'argumentation et pertinence de la réflexion.
- La qualité du français écrit (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

VIII ÉCHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études

3. Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).
4. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>
<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>
<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

5. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.

IX ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP :

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>.

X UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation des appareils électroniques (y compris les téléphones intelligents, les tablettes électroniques, les ordinateurs portables, etc.) est permise pendant les cours mais seulement pour les fins scolaires (par exemple, pour prendre des notes en cours). Mais, je vous conseille de lire l'article de 4.28.2014 dans *Le Figaro* : « Le stylo serait plus efficace que l'ordinateur pour prendre des notes en cours » ! ([ICI](#))

Toute autre utilisation (enregistrement, Internet, SMS, Facebook, etc.) est interdite.
Débranchez-vous et soyez pleinement présent !

ⁱ L'étudiant.e qui ne peut se soumettre à une évaluation prévue dans le plan de cours doit absolument communiquer avec le professeur dès que possible. En cas de maladie, l'étudiant.e doit fournir un **certificat médical**, signé par un professionnel.le de la santé et indiquant explicitement que, pour des raisons médicales, l'étudiant.e est dans l'incapacité de participer à tous ses examens durant une période précise. Pour toute autre situation, l'étudiant.e doit communiquer avec le professeur, qui réserve le droit de demander des documents appropriés.

ⁱⁱ L'étudiant.e qui ne respecte pas les délais imposés pour la remise du travail de session perd **5% des points obtenus par jour de retard, sauf en cas de force majeure (justification à l'appui)**.